

Quand on aime, on ne compte pas : Au printemps 2009, le Kunstmuseum de Bâle a organisé une grande exposition Van Gogh. Quel était le premier poste de charges de son budget ?

27-04-2016

avec

« Van Gogh ». Au printemps 2009, le Kunstmuseum de Bâle a organisé une grande exposition Van Gogh. Quel était le premier poste de charges de son budget ?

- Réponse : les assurances

- Les grandes expositions artistiques mobilisent des œuvres venues du monde entier, que les musées se prêtent dans le cadre d'accords de réciprocité, à condition que les risques de détérioration ou de vol fassent l'objet d'une bonne assurance.

- Mais comment assure-t-on un Van Gogh ?

- Tout dépend du pays d'accueil et du statut, public ou privé, de l'organisateur de l'exposition.

- Dans certains pays, dont la France, l'Etat est réputé être son propre assureur lorsque des tableaux ou sculptures font l'objet de prêts entre musées publics.

- Aucune police d'assurances ne couvre le prêt d'une oeuvre du Louvre au musée des Beaux-Arts de Nantes.

- Dans d'autres pays, telle la Suisse, et partout lorsque des acteurs privés interviennent, il est en revanche impératif d'assurer les objets d'art.

- Bien que nombre d'oeuvres puissent être considérées comme « inestimables », les services spécialisés des compagnies d'assurances établissent les primes en fonction de la valeur marchande théorique, des conditions de transport et de sécurité, etc.

- Avec l'inflation du prix de l'art, le poste « assurances » en vient à représenter plus de 25% du budget d'une exposition.

- Dans le cas de l'exposition Van Gogh du Kunstmuseum de Bâle, les assurances ont avoisiné 40% des coûts.